

Chômeurs, rentiers AI et assistés sociaux : statistiques comparées. Partie 2

Autor(en): **Marco, Daniel / Dulac, Régis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 1720

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chômeurs, rentiers AI et assistés sociaux: statistiques comparées

Daniel Marco et Régis Dulac

En quelques tableaux comparatifs, une image inédite de la précarité en Suisse, d'un canton à l'autre.

Méthode

Nous appelons « précarité » l'ensemble des situations de dépendance de la population face à des mesures sociales ou de traitement du chômage :

- les demandeurs d'emplois bénéficiant d'indemnités de leur caisse de chômage,
- les rentiers de l'assurance invalidité,
- les bénéficiaires d'aides sociales.

Ainsi nous appelons taux de précarité le cumul des chômeurs + rentiers AI + bénéficiaires d'aide sociale par rapport à la population résidente.

A l'aide du ratio population active/population résidente on peut montrer cette précarité en Suisse.

Attention : habituellement le taux de chômage se calcule par rapport à la population active. Par contre les données existantes sur les rentiers AI ou sur les aides sociales sont données par rapport à la population totale résidente. Afin de faire correspondre les chiffres nous avons pris comme base de calcul un « taux de chômage par rapport à la population totale » afin de pouvoir l'additionner aux autres données.

Le taux de précarité moyen, en Suisse, est de 10,58%. Il est évident que ce taux de précarité serait très nettement plus élevé (plus du double) si l'on avait dû le calculer par rapport à la population active.

Premiers commentaires

Si Zurich et Berne dépassent largement, en nombre, les autres cantons, en matière de précarité, c'est uniquement en raison de l'importance de leur population. Il en va tout autrement pour le taux de précarité où ce sont les cantons romans ou biculturels (roman-almémanique), plutôt urbains, qui ont le plus à souffrir de cette carence d'emplois.

Les sept cantons qui dépassent le seuil de 10% de taux de précarité, mais aussi la moyenne fédérale (largement tirée vers le haut par ces 7 cantons justement) sont Bâle-ville, Jura, Neuchâtel, Vaud, Genève, Zurich et Fribourg.

Si les cantons de Genève et de Vaud ont les taux de chômage les plus élevés (respectivement 7,4% et 5,3%) de Suisse, pour de nombreuses raisons structurelles, mais aussi à cause de la manière dont est traité socialement le chômage ; ils connaissent en revanche des taux relativement bas de rentiers AI 4,77% et de dépendants de l'aide sociale 3,42%. Tout le contraire d'autres cantons qui ont un taux de chômage relativement bas tels Bâle-Ville 4,1%, Jura 4,2%, Fribourg 3,1%, Zurich 4%, Neuchâtel 4,3 % mais un taux de rentiers AI élevé (BS : 7,73% ou JU : 8,49%!) et de bénéficiaires d'aides sociales (BS : 6,5%, NE 4,25% ...).

D'autres commentaires

Le canton de Bâle-Ville est le canton le plus touché par la précarité ; ainsi, en observant les statistiques du canton de Bâle-Campagne, on relève que celui-ci est moins atteint par ce problème. La précarité est un phénomène surtout urbain et, Bâle-Ville étant un «canton-ville», il est normal de le retrouver parmi les premiers concernés. Si l'on devait étudier la seule ville de Zurich, et non l'ensemble du canton éponyme, les résultats statistiques seraient sans doute très proches. Cette hypothèse reste toutefois à vérifier, vérification rendue difficile par les très grandes disparités des sources.

A l'inverse, pour le canton de Genève, un autre «canton-ville», si l'on devait regrouper les statistiques cantonales avec celles françaises de la couronne genevoise, situées dans les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain, on aurait certainement des résultats sur la précarité revus à la baisse. En effet, la partie française de la troisième métropole suisse bénéficie d'un taux de chômage plus faible que la partie helvétique, l'un des plus bas de France.

Le problème de l'arc jurassien romand est récurrent. Le Jura, Neuchâtel et le Jura vaudois (difficile à isoler statistiquement du reste du canton de Vaud) rencontrent de grandes difficultés à se stabiliser en terme économique (entreprises) et social (emplois).

Tous les rentiers AI ne sont pas précaires. Il conviendrait de les soustraire du total, une soustraction impossible à réaliser avec les données statistiques disponibles.

Le taux de précarité ne prend pas en compte les working-poors qui ne relèvent pas de l'aide sociale, ni les travailleurs clandestins sans papiers, au noir ou au gris. Les 15% seraient sans doute atteints.

Enfin, il existe une forte frange de la population qui vit juste au dessus du seuil de pauvreté qui, en cas de moindre incident dans leur vie (maladie, chômage, séparation, dépression...), peut très rapidement sombrer et rejoindre les « précaires ». On peut l'estimer à 15% également.

Nombre des précaires
Classement par cantons

Rang	Canton	Précaires
1	ZH	148077
2	BE	94199
3	VD	80620
4	GE	50847
5	AG	50444
6	SG	44413
7	LU	33815
8	BS	30872
9	FR	28798
10	TI	25671
11	VS	24040
12	SO	23969
13	BL	22837
14	TG	22693
15	NE	21437
16	GR	14967
17	SZ	10583
18	JU	8821
19	ZG	8536
20	SH	7230
21	AR	4377
22	GL	3600
23	NW	2448
24	OW	2385
25	UR	2292
26	AI	912

Taux de précarité
Classement par cantons

Rang	Cantons	Total taux
1	BS	16,63
2	JU	12,76
3	NE	12,73
4	VD	12,33
5	GE	11,81
6	ZH	11,64
7	FR	11,34
8	BE	9,84
9	SH	9,80
10	TG	9,68
11	SO	9,67
12	SG	9,66
13	LU	9,49
14	GL	9,43
15	AG	8,86
16	BL	8,58
17	AR	8,33
18	VS	8,24
19	ZG	8,02
20	GR	7,97
21	TI	7,97
22	SZ	7,70
23	OW	7,17
24	UR	6,53
25	NW	6,15
26	AI	5,99
Moyenne Suisse		10,58